



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 10 AVRIL 2014 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2013.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Comptes 2013
 - 2.1. Comptes de fonctionnement *
 - 2.2. Comptes des investissements *
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
3. Présentation de la planification financière 2014 – 2018 *
4. Complément au budget des investissements 2014 – Achat de la parcelle article 2025 de 1'264 m² au centre du village.
5. Divers

* *Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 28 mars 2014